

1. BIENVENUE

Le quatuor (à cinq) de l'Edelweiss de Martigny-Bourg anime l'arrivée des invités et des délégués ainsi que le moment des retrouvailles, passé autour d'un café-croissant, avant l'assemblée.

Avec quelques minutes de retard, notre Président Jean-Maurice DELASOIE ouvre la 136^{ème} assemblée générale de l'ACMV, qui selon l'article 13 des statuts, a été convoquée dans les délais.

Il souhaite la bienvenue dans les deux langues cantonales.

Notre membre du comité, David NASELLI, se charge de la traduction en allemand.

Comme d'habitude, nos débats sont entièrement enregistrés.

Avant de débiter l'ordre du jour, le Président salue cordialement tous les invités qui nous honorent de leur présence et assistent à nos délibérations, à savoir Mesdames et Messieurs :

Josef ZINNER	Président d'honneur de l'ACMV et de l'ASM, parrain de la bannière
André RHONER	Président d'honneur de l'ACMV
Luana MENOUD-BALDI	Membre de la direction de l'ASM – Cheffe du dicastère marketing
Marcelle MONNET-TERRETTAZ	Présidente du Grand Conseil
Jacques CORDONIER	Chef du service cantonal de la culture
Alain BASSANG	Président de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises
Laurent BOVIER	Président des Sociétés de Chant du Valais
Raphaël DEVAUD	Représentant de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
Claude MULLER	Président de l'Association Cantonale des Musiques Bernoises
Monique PUIDOUX-COUPRY	Secrétaire de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises
Jean-Luc POCHON	Représentant de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
Daniel AMBORD	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Ambroise BRIGUET	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Pierre-Alain ORSINGER	Membre d'honneur de l'ACMV
Claude ROCH	Membre d'honneur de l'ACMV
Marcel VERNAY	Membre d'honneur de l'ACMV
Grégoire BARRAS	Président de la Fédération de Sierre et Loèche (FMSL)
Pierre-Antoine BOULNOIX	Président de la Fédération des Fanfares Radicales Démocratiques du Centre (FFRDC)
Jérôme FAVRE	Président de la Fédération des Musiques du Bas-Valais (FMBV)
Marcel HERMANN	Président de la Fédération des musiques du district de Loèche (BMV Leuk)
Benjamin MERCERAT	Président de l'Association des Harmonies Municipales du Valais
Guido PELLANDA	Président de l'Oberwalliser Musik Verband (OMV) et de la Fédération des musiques de Brigue (BMV Brigue)
Jacques FLÜCKIGER	Président de la commune de Martigny-Combe
Yves FOURNIER	Député
Xavier MORET	Député
Jean-Maurice TORNAY	Président de la délégation valaisanne à la Loterie Romande
Claude MÖSCHING	Secrétaire de l'Amicale des trompettes et tambours militaires du Valais romand

1. BIENVENUE (suite)

Fabrice REUSE	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau
Pierre-Eddy SPAGNOLY	Président de l'Amicale des Vétérans du Valais Romand (AVMVR)
Charly TERRETTAZ	Ancien président de la commission musicale de l'ACMV
Elisabeth RHONER	Marraine de la bannière
Robert RUFF	Banneret
Marc-André BARRAS	Président de la commission musicale de l'ACMV
Raymond CRETTON	Membre de la commission musicale de l'ACMV
Christian PFAMMATTER	Membre de la commission musicale de l'ACMV

Les co-présidentes de la Persévérance de Martigny-Croix, Mmes Marielle JACQUEMETTAZ et Romaine LATTION, le directeur M. Johann JACQUEMETTAZ ainsi que toutes les musiciennes et musiciens de la PERSÉVÉRANCE de Martigny-Croix.

Différentes personnalités, par contre, se sont excusées :

Valentin BISCHOFF	Président de l'ASM
Didier FROIDEVAUX	Vice-Président romand de l'ASM
Blaise HÉRITIER	Président de la commission musicale de l'ASM
Daniel VOGEL	Président d'honneur de l'ACMV
Esther WAEBER-KALBERMATTEN	Conseillère d'Etat
Axel RODUIT	Conseiller culturel du département
François-Xavier DELACOSTE	Directeur du Conservatoire cantonal
Bruno ZENHÄUSERN	Directeur de l'Allgemeinen Musikschule Oberwallis (AMO)
René BOURQUIN	Président de l'Association romande des directeurs de musique (ARDM)
Sébastien CHÉTELAT	Président de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises
Philippe GARBANI	Président de la Fédération Jurassienne de Musique
Xavier KÖNIG	Président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
André FRÉLY	Vice-Président d'honneur de l'ACMV
Emil KNUBEL	Vice-Président d'honneur de l'ACMV
Guy MARCLAY	Vice-Président d'honneur de l'ACMV
Edy NESSIER	Vice-Président d'honneur de l'ACMV
Peter PFAMMATTER	Vice-Président d'honneur de l'ACMV
Herbert DIRREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Géo-Pierre MOREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Serge SIERRO	Membre d'honneur de l'ACMV
Rémy FORCLAZ	Président de la Fédération des Fanfares Démocrates chrétiennes du Centre (FFDCC)
Daniel IMHOF	Président de la Fédération des musiques du district de Conches (BMV Goms)
Thomas LEHNER	Président de la Fédération des musiques du district de Rarogne occidental (BMV Westlich Raron)
Marc-Henri FAVRE	Président de la commune de Martigny-Ville
Willy GIROUD	Député
Nicolas VOIDE	Député
Frédéric BELTRANDO	Provins Valais

1. BIENVENUE (suite)

Almir JACQUIER	Migros Valais
François MABILLARD	M'Habit, Sion
Alain NICATY	Bière du Boxer SA
Jean-Michel REVAZ	Banque Raiffeisen
Armin KIECHLER	Président de l'Amicale des trompettes et tambours militaires du Haut-Valais
Jérémie REY	Président de l'Amicale des trompettes et tambours militaires du Valais romand
Aldo WERLEN	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau
Anton ZIMMERMANN	Président de l'Association des vétérans du Haut-Valais (OMV)
Pierre FREY	Ancien membre du comité de l'ACMV
Thomas IMBODEN	Ancien membre du comité de l'ACMV
Henri SARRADIN	Ancien membre du comité de l'ACMV
Erwin TSCHOPP	Ancien membre du comité de l'ACMV
Fabrice FOURNIER	Membre de la commission musicale de l'ACMV
Bertrand MOREN	Membre de la commission musicale de l'ACMV
Etienne MOUNIR	Membre de la commission musicale de l'ACMV

Un salut amical est adressé à la presse écrite, à la radio et à la télévision du canton. Nous les remercions pour la fructueuse collaboration et la place réservée à nos activités ou à celles de nos sociétés au sein de leurs publications ou émissions.

2. HOMMAGE AUX DÉFUNTS

Avant de passer au point 2 de l'ordre du jour, notre Président se fait un plaisir de relever la présence du Président de la commune, M. Jacques FLÜCKIGER. Il lui cède la parole.

Président d'une commune située au carrefour international vers l'Italie et la France il n'oublie pas l'ouverture sur la partie haut-valaisanne de notre canton et s'exprime pour nous présenter sa belle commune alternativement en français et en allemand.

Après les salutations aux délégués, aux autorités et au comité de l'ACMV, il nous dévoile sa commune :

- *Commune politique indépendante depuis 1841. Auparavant elle faisait partie du « Grand-Martigny » qui comprenait Trient, la Bâtiaz, Martigny-Bourg, Charrat, Martigny-Ville et La Combe. Encore aujourd'hui d'ailleurs les anciennes familles sont bourgeoises des 6 communes ! La configuration géographique actuelle de Martigny-Combe date de 1900.*

2. HOMMAGE AUX DÉFUNTS (suite)

- Avec 2328 habitants, la 35^{ème} commune du Valais sur 135 et la 44^{ème} en superficie. Le point le plus bas de la commune se trouve aux Creusets, à 490 m et le plus point le plus haut est le Génépi qui culmine à 1884 mètres.
- 6 communes, Martigny-Ville, Bovernier, Orsières, Trient, Salvan et Finhaut l'entourent.
- De nombreux cours d'eau, hormis la Dranse, arrosent la commune et ont nécessité des frais d'entretien assez conséquents en 2000 et 2006.
- Aucune industrie mais de nombreux petits commerces, surtout des caves à vin dont la renommée dépasse les frontières du Valais.

Rien ne vaut toutefois la découverte de la région par les sentiers pédestres conduisant à l'Arpille avec une vue magnifique sur les Alpes valaisannes, la vallée du Rhône, le lac Léman et le Mont-Blanc. Il nous encourage à visiter Plan-Cerisier, merveilleux village au cœur du vignoble, site protégé et d'intérêt national.

Le Président de Martigny-Combe se réjouit de nous revoir l'an prochain à l'occasion de la fête cantonale dont une des salles est précisément celle où nous nous trouvons, la salle de « l'Eau-Vive ».

Avant cela il aura le plaisir de nous côtoyer, lors de l'apéro servi à l'issue de nos débats, offert par sa commune.

Notre Président remercie M. Jacques FLÜCKIGER pour la présentation de sa commune et surtout pour l'appel qu'il nous a lancé afin d'y revenir ! Il le remercie pour la mise à disposition de ces magnifiques locaux pour notre rencontre annuelle et pour l'apéro qui suivra.

Le Président, en ce jour de retrouvailles, nous demande d'avoir une pensée pour les nombreux amis musiciens qui nous ont quittés depuis octobre 2012. Ses meilleures pensées vont aux familles en deuil. Consacrons une pause émue et reconnaissante pour tous ces amis trop tôt disparus.

Le quatuor de l'Edelweiss nous plonge dans cette cérémonie du souvenir.

Par le signe de la croix, le responsable de la gestion des membres du Haut-Valais Hans SEEBERGER, nous invite au recueillement. Dans nos deux langues, avec des textes et des prières très émouvants, il rend hommage aux défunts musiciens et à tous nos proches disparus.

Ensuite, il donne lecture, selon les annonces des sociétés de tous nos amis musiciens qui ont rejoint l'orchestre céleste.

L'assemblée se lève et le quatuor interprète une mélodie qui nous invite au recueillement.

Notre Président remercie Hans SEEBERGER, le quatuor et l'assemblée pour cet intense moment du souvenir.

3. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Les derniers délégués ayant enfin trouvé la salle de « l'Eau-Vive », il est temps de vous révéler la fréquentation de notre assemblée.

Le contrôle des présences fait ressortir la participation suivante :

Sociétés présentes : 133 – représentées par 228 délégués
Sociétés excusées : 3
Sociétés absentes : 20

Ainsi les 23 sociétés, selon la liste ci-après, se verront amendées, selon l'article 14 de nos statuts et selon le tarif adopté lors de l'AG 2004 (CHF 200.-).

Helvétia, Ardon / Alpenglühn, Ausserberg / Bettmeralp, Betten / Avenir, Champlan / Lyre, Conthey / Findneralp, Eggerberg / Edelweiss des Diablerets, Erde-Conthey / Lonza, Gampel / Glishorn, Glis / Alpengrüss, Grengiols / Brunegghorn, Herbruggen / Gemmi, Leukerbad / *Galmilhorn, Münster* / Bryscheralp, Mund / Elite, Niedergampel / *Weisshorn, Randa* / Mattmark, Saas-Almagell / Täschalp, Täsch / Matterhorn, Zermatt, BB Rhodan Veteranen Musik OMV / *Jugendmusik, Brig* / *Jugenmusik*, Glis.

Le président rappelle que les délégués peuvent encore s'annoncer, à la fin de nos délibérations, pour le repas de midi.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le Président rappelle que le vote par bulletin secret peut être demandé, soit par le comité, soit par le quart (1/4) des délégués présents, conformément à l'article 16 – ch. 2 des statuts.

Cette possibilité n'est pas souhaitée par le comité ni par l'assemblée qui le fait savoir par main levée, à l'unanimité.

Toutes les décisions de ce jour seront donc avalisées par main levée.

4. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Christian BOHNET nous propose les 2 personnes suivantes :

Partie de droite : Aloys MAILLARD

Partie de gauche : Mathieu EMONET

Ces deux scrutateurs sont nommés à l'unanimité, par main levée !

5. PROTOCOLE DE L'AG DU 27.10.2012 à CHERMIGNON

Ce document vous est parvenu avec la convocation à l'AG et était accessible, depuis janvier, sur le site internet de l'ACMV.

5. PROTOCOLE DE L'AG DU 27.10.2012 à CHERMIGNON (suite)

Le Président, comme il se doit, ouvre la discussion à son sujet. Aucun signe n'émane de l'assemblée.

Il soumet donc, au vote, le protocole de l'AG 2012. Celui-ci est accepté à main levée, à l'unanimité, et décharge est donc donnée à son auteur, Léo CLAUSEN.

Le Président félicite et remercie son secrétaire pour la réalisation de ce document et pour l'inlassable travail accompli durant l'année. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Il remercie aussi la personne qui est dans la « cage », non pas comme gardien de but mais comme traducteur du jour, David NASELLI, pour la traduction de ce protocole.

6. RAPPORTS

Le fascicule rose, également joint à la convocation à l'AG, contenait les différents rapports. Ils étaient encore disponibles à l'entrée de la salle. Comme pour le protocole, vous avez eu suffisamment de temps pour les parcourir.

6.1 Rapport du président

Jean-Maurice DELASOIE

6.2 Rapport de la commission musicale

Marc-André BARRAS

6.3 Rapports du service de la gestion des membres

Christophe CLAIVAZ et Hans SEEBERGER

Le Président propose de ne pas lire ces rapports. Chaque rapporteur apportera les compléments jugés utiles.

La question est posée à l'assemblée au cas où quelqu'un souhaiterait entendre une belle voix ! La lecture n'est pas souhaitée.

Des informations, éclaircissements sur ces différents rapports ? Toujours pas de demande.

6.1 Rapport du président

Notre Président apporte quelques compléments et commentaires à son rapport :

- Durant cette année, le comité s'est réuni tous les mois. Il remercie ses collègues du comité et de la commission musicale pour leur engagement.
- Il note les 50 ans de Cérébral Valais qui, notamment, avait réalisé un CD avec des formations de l'ACMV il y a quelques années.
- **ASM** : La pièce du 150^{ème} anniversaire est offerte à toutes les sociétés et mérite vraiment d'être jouée !

6. RAPPORTS (suite)

- **Prix suisse de la musique Prix Stephan Jäggi** : Ce prestigieux prix qui récompense des personnes marquantes du monde de la musique à vent a été attribué à Edouard ZURWERRA pour son engagement dans la cause musicale tant au niveau cantonal que national. Son travail dans la formation des jeunes à Brigue et dans le Haut-Valais durant de nombreuses années a impulsé un mouvement vers la qualité musicale. Félicitations à Edo et bonne retraite, quoi qu'il aura encore certainement beaucoup d'activités musicales. Mme la Présidente de la Saltina merci de lui transmettre les applaudissements de cette assemblée de l'ACMV
- **Travail sur la gestion des sociétés** et plus particulièrement le fonctionnement et la cohésion des sociétés. Un vadémécum sera publié. Il aidera les personnes qui prennent de nouvelles responsabilités à la tête des sociétés dans l'exercice de leurs nouvelles tâches administratives.

Un effort est demandé à tous les responsables des sociétés pour le respect des délais. Par exemple le mardi, avant nos assises, la moitié des sociétés n'étaient pas annoncées !

- **Travail sur la gestion des membres**

La fidélisation des membres à nos sociétés est une préoccupation importante. Comment éviter que des jeunes abandonnent ce hobby après quelques années, surtout dès 25 ans. Cette problématique est aussi examinée par votre comité et peut bénéficier de la collaboration d'un jeune étudiant valaisan à l'Université de Fribourg.

Le nombre de nos membres régresse chaque année et a passé cette année sous la barre des 6000 membres.

Nous devons encore analyser ces chiffres de défection principalement en regardant les tranches d'âge les plus touchées.

- **Sondage sur la formation des jeunes et le recrutement**

Cette problématique est examinée par votre comité cantonal et sa commission musicale. Un sondage sur la formation des jeunes a été envoyé aux sociétés. Ces données sont actuellement analysées. Malheureusement, seule la moitié des 150 corps de musique ont répondu à ce sondage. Il est donc difficile d'en tirer des conclusions exhaustives. Nous les relancerons pour avoir encore une image plus fidèle de Valais musical.

Nous pourrions aussi sortir le coût moyen de la formation de nos élèves. Tous ces chiffres sont importants pour les prochaines discussions qui seront entamées dans notre canton aussi sous l'éclairage de l'initiative jeunesse et musique.

Une première analyse montre la répartition des élèves dans les différents cours :

Initiation musicale : 26 sociétés sur 73 bénéficient de ce cours

Cours de solfège ou langage musical : 47 sociétés

Cours d'instrument hors des jeunes qui sont subventionnés par la LoRo, l'ASM ou l'ACMV : 58 sociétés avec 574 jeunes

6. RAPPORTS (suite)

- **Formation toujours**

Cette année, sur les 1109 musiciennes et musiciens qui ont suivi des cours de musique, seulement 185 jeunes de notre canton se sont présentés aux examens organisés par l'ACMV et l'ASM. Un examen permet un contrôle, un suivi de la progression de nos élèves.

Le comité encourage les responsables des sociétés et les formateurs à inscrire ces jeunes aux examens.

Pour cette année l'ACMV et l'ASM verseront le montant de 90.- par jeune qui a réussi cet examen en plus des 100.- de la Loterie Romande.

Merci de bien lire les formulaires que vous avez reçus pour les prochaines inscriptions. Si vous avez des soucis n'hésitez pas à contacter vos représentants à la commission de musique.

- **Etat du Valais** : Le Service de la culture travaille depuis trois ans sur la refonte du système de soutien aux conservatoires et écoles de musique. Deux rapports ont été établis.

A ce stade, il est nécessaire de repenser la base légale et son dispositif d'application. La Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et la culture, Mme Esther Waeber-Kalbermatten va très prochainement proposer au Conseil d'Etat la constitution d'une commission extra-parlementaire dans ce but. Deux places sont prévues pour l'Association cantonale des musiques valaisannes au sein de cette commission :

Christian BOHNET, membre du comité, représentera le Valais romand et Christian PFAMMATTER, membre de la commission musicale, représentera le Haut-Valais.

- **Prix suisse de la musique** : À relever le remarquable résultat des valaisans puisque le podium nous appartient à 100%.

- 1^{er}, Laurent ZUFFEREY, vibraphone
- 2^{ème}, ex æquo, Jérémy COQUOZ au cornet et Jonathan ORSINGER au saxophone

Ce Prix suisse de la musique est un projet conjoint de l'Association suisse des musiques et de la Musique militaire, au titre de soutien à la jeunesse musicale. Il doit avoir un rayonnement plus important et aussi un public plus nombreux. Nous en reparlerons probablement lors des séances des présidents et des commissions de musique à Aarau.

- **Brass Bands** : Cet été le Valais était représenté à Kerkrade, en Hollande, par les ensembles de cuivre le BB13 Etoiles et Ambitus. Magnifiques prestations de ces deux Brass-Bands puisque le 13* remporte la 3^{ème} place en excellence. Bel exploit pour l'ensemble de cuivres Ambitus en 2^{ème} division puisque ces jeunes musiciens sont devenus champions du monde de leur catégorie.

À noter que le BB 13 Etoiles fête cette année ses 40 ans. Bel anniversaire.

Bravo à tous ces musiciens qui sont un exemple de travail et d'engagement. Nous souhaitons à tous nos Brass Bands bonne chance et plein succès pour cet automne à Montreux

6. RAPPORTS (suite)

6.2 Rapport de la commission musicale

Marc-André BARRAS nous apporte quelques compléments, informations et quelques résultats de concours survenus après la rédaction de son rapport

Concours suisse « slow Melody » à Soleure :

Catégorie 2003-2004

1^{er} Nell Vuignier Echo de la Dent-Blanche, Les Haudères

Catégorie 1999-2002

1^{er} Loïc Baeriswyl Echo du Mont, Aproz

Catégorie 1996-1998

1^{er} William Birrer Les Colombes, Collombey

Catégorie 1993-1995

1^{er} Kevin Buchard Persévérance, Leytron

Catégorie 1992 et –

1^{er} Hervé Vuignier Echo de la Dent-Blanche, Les Haudères

Finale

1^{er} Kevin Buchard Persévérance, Leytron

Grande première en Suisse puisque Hervé Vuignier, le père, euphonium, a participé au concours de Soleure avec son épouse Daniella, à l'alto et leurs enfants Nell et Yohann au cornet. Bravo à tous les quatre.

Concours Suisse des Solistes et Ensembles à Langenthal

Catégorie Cuivre 10-11 ans

1^{er} Fabio Lehner MG Fafleralp Blatten

Catégorie cornet 1999-2001

1^{er} Léonie Coquoz Concordia, Bagnes

Catégorie cornet 1996-1998

1^{er} Mathilde Roy Contheysanne, Aven

Catégorie cornet 1995 et –

1^{er} Jérémy Coquoz Concordia, Bagnes

Catégorie Alto 1994-2001

1^{er} Paul Crognalotti Concordia Bagnes

Catégorie euphonium

1^{er} Hervé Vuignier Echo de la Dent-Blanche, les Haudères

Catégorie Trombone

1^{er} Lionel Fumeaux Contheysanne, Aven

Catégorie Saxophone

1^{er} Jonathan Orsinger Edelweiss, Martigny-Bourg

Finale

1^{er} Lionel Fumeaux Contheysanne, Aven

24th Besson Swiss Open Contest

1 Valaisia Brass Band Direction : Arsène Duc

2 Brass Band Fribourg Direction : Frédéric Théodoloz

3 Brass Band 13 Etoiles Direction : James Gourlay

6. RAPPORTS (suite)

Le président de la commission musicale rappelle les inscriptions pour les cours de direction du Bas-Valais.

Il termine avec quelques souhaits et précisions pour la Fête cantonale de 2014 :

- Remplir toutes les rubriques du formulaire d'inscription.
- **Les photocopies des scores (concert et marche) sont strictement interdites.**
(Règlement de fête pour la fête cantonale – 1.Règlement de fête article 9.5)
- **L'instrumentation des pièces imposées, pour les différentes catégories « harmonie », sera prochainement à disposition sur notre site.**

6.3 Rapports du service de la gestion des membres

Christophe CLAIVAZ, nouveau responsable du service de la gestion des membres pour le Bas-Valais, veut apporter quelques conseils et précisions pour les différents dossiers. Il s'exprime aussi au nom de son collègue Hans SEEBERGER.

J'aimerais tout d'abord vous remercier d'avoir appuyé ma candidature il y a une année lors de l'AG de Chermignon, me permettant de vivre au sein du comité de l'ACMV une aventure absolument passionnante, faite de beaucoup de travail mais aussi et surtout de rencontres et d'amitié aux quatre coins du Canton et de la Suisse.

Mon travail se fait avant tout au profit des musiciennes et musiciens de nos belles fanfares, mais pour qu'il puisse être efficace j'ai besoin de vous, Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents, par une transmission dans les délais et de manière complète de l'importantissime dossier des sociétés.

Merci, merci beaucoup au 90% environ des 96 corps de musique du Valais Romand qui retourne ce dossier comme demandé et dans les délais. Pour les autres sociétés qui ont un peu tendance à se faire tirer l'oreille, je serais obligé d'être plus rigide sur les délais et les amendes, ne serait-ce que vis-à-vis des sociétés qui font correctement leur travail, mais pas seulement.

Il y a 4 points très importants à respecter scrupuleusement dans le dossier que vous me retournez.

1. L'effectif de votre société (encore plus important en année de fête cantonale puisqu'il sert de base officielle au contrôle des musiciens lors du concours). Il faut biffer les membres qui ne font plus partie de la société et inscrire les nouveaux membres sur le formulaire prévu à cet effet. Ce formulaire est partagé en deux avec d'un côté l'annonce de membres qui jouent dans une autre société ou qui ont joué chez vous ou ailleurs à un moment ou un autre. Cette précision facilite la recherche dans la base de données et évite de créer un nouveau musicien qui existe déjà. Ceci est aussi primordial pour les années de musique afin de comptabiliser ce qui a déjà été fait et ne pas recommencer à 0. Pour ces musiciens il serait bien de recevoir leur carnet de musicien afin de vérifier que les inscriptions dans le carnet correspondent aux écritures entrées dans notre système de gestion des membres. La transmission de ces carnets n'est cependant pas obligatoire.
2. Pour les nouveaux musiciens qui n'ont encore jamais fait partie d'une société affiliée à l'ACMV, l'annonce via le formulaire doit ABSOLUMENT être accompagnée d'un nouveau carnet de musicien. Ces carnets sont à commander chez moi (par mail, message, téléphone ...)

6. RAPPORTS (suite)

2. Toutes les informations sur le site de l'ACMV. Je vous les envoie et 5 francs par carnet sont reportés dans la facture finale transmise au printemps à chaque société par notre caissier. Si une photo, ou la signature du musicien ou du président ou du secrétaire manque, ce n'est pas grave, vous pouvez les ajouter par après, mais si je n'ai pas le carnet je n'inscris pas le musicien dans le système et laisse ouvert le dossier de votre société. La procédure de rappel (le premier gratuit, le second facturé à hauteur de 100 francs) sera lancée. Votre musicien qui ne figure pas dans la base de données ne pourra pas s'inscrire aux examens ASM, vous ne toucherez pas de subventions pour les cours suivis et son année de musique ne sera pas comptabilisée. Avouez que votre jeune qui vient d'intégrer les rangs de votre société mérite meilleur traitement.

Je compte dès lors sur vous pour établir un carnet de musicien et me le faire parvenir. Plusieurs sociétés l'an dernier ont annoncé au moment du retour du dossier que les carnets des nouveaux musiciens me parviendraient ultérieurement ... j'ai enregistré les musiciens dans le système, mais je n'ai jamais vu les carnets.

3. Merci de corriger toute modification dans les noms, adresses et coordonnées des présidents, directeurs et responsables des écoles de musique, afin que la correspondance de l'ACMV parvienne aux bonnes personnes.

4. Les livrets de musique des vétérans touchant une distinction en 2014 et pour lesquels une liste nominative vous a été envoyée doivent me parvenir. Nous en avons besoin pour la commande de certaines distinctions auprès de l'ASM ou de la CISM. Il serait malheureux qu'un de vos vétérans méritants ne puisse pas être honoré comme il se doit lors du festival car son carnet n'a pas été transmis. En cas de perte du carnet, merci d'en refaire un nouveau avec photo et référence de la personne et de me l'adresser. Je le complèterais sous forme de duplicata avec les distinctions déjà reçues sur la base des enregistrements du système.

Le Président remercie Marc-André BARRAS et Christophe CLAIVAZ pour leurs compléments très utiles.

6.4 Approbation et décharge

Avant le vote de ces différents rapports, la discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée, le Président demande l'approbation et la décharge aux délégués. Ces trois rapports sont acceptés, à l'unanimité, à main levée, toujours sans travail pour les scrutateurs.

7. Comptes 2012/2013

Le nouveau caissier Eric JACQUEMOUD est déjà prêt à la barre du « beamer » pour présenter son premier exercice.

Le Caissier commente le compte d'exploitation, le décompte de la répartition de la subvention de la Loterie romande, le compte des cours ainsi que l'utilisation de certaines réserves, en particulier celles des cours et de la fête cantonale.

COMPTE D'EXPLOITATION 12/13

BETRIEBSRECHNUNG 12/13

RECETTES	EINNAHMEN	
Amendes	Bussen	4'290.00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	114'952.40
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	12'605.00
Don Loterie Romande		35'000.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	1'296.00
Intérêts	Zinsen	65.87
Cours direction	Direktorkurse	7'200.00
Soutien pour cours		
* Loterie Romande	* Loterie Romande	105'000.00
* MIGROS % culturel	* MIGROS Kulturprozent	4'000.00
* M'Habit Sion		1'500.00
* Raiffeisen		1'500.00
* Helvétia Assurances		1'500.00
* La Bière du Boxer		1'500.00
* Provins		1'500.00
* CxPrint		1'500.00
* Don divers (Mémorial Stéphane Clivaz)		500.00
TOTAL RECETTES / EINNAHMEN		303'909.27

DEPENSES	AUSGABEN	
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	90'420.40
Contribution Conservatoire Cantonal	Konservatorium	1'600.00
Contribution à l'ACMJV	Beitrag an den WKJMV	1'500.00
Cours de musique	Musikkurse	143'764.25
Médailles et insignes	Auszeichnungen	14'628.55
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	19'075.65
Frais de bureau	Büromaterial	6'244.75
Demandes spéciales	Spezialgesuche	6'500.00
Frais de banque	Bankspesen	195.09
Assemblées	Versammlungen	10'657.40
Assurances	Sachversicherung	272.20
Frais divers	Verschiedenes	4'837.15
Fête cantonale 2014	Kantonales Musikfest 2014	18'150.00
Perte sur débiteurs	Aufwendungen auf Debitoren	0.60
TOTAL DEPENSES / AUSGABEN		317'846.04

BENEFICE/GEWINN	-13'936.77
Augmentation/utilisation de réserves	-14'150.00
BENEFICE D'EXPL. / BETRIEBSGEWINN	213.23

7. Comptes 2012/2013 (suite)

Il donne ensuite la lecture du bilan qui s'élève à CHF 215'885.50 avec une fortune de CHF 86'535.00 au 30.09.2013.

BILAN AU 30.09.2013 /BILANZ PER 30.09.2013

ACTIF	AKTIVEN	
<u>Actifs mobilisés</u>	<u>Umlaufvermögen</u>	
PostFinance	PostFinance	14'611.40
Banque	Bank	58'587.10
Stock fanions		1.00
Bons d'achat	Gutschein	-1'500.00
Débiteurs	Debitoren	3'260.00
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	140'925.00
Matériel informatique	Informatik	1.00
TOTAL ACTIF / AKTIVEN		215'885.50

PASSIF	PASSIVEN	
<u>Capital étranger</u>	<u>Fremdkapital</u>	129'350.50
Créanciers	Kreditoren	125'850.50
Passifs transitoires	Transitorische Passiven	3'500.00
<u>Capital propre</u>	<u>Eigenkapital</u>	86'535.00
Capital au 30.09.2013	Kapital per 30.09.2013	14'832.97
Résultat net 12/13	Netto-Abschluss 12/13	213.23
Fonds de réserve	Reservefonds	
* Cours de musique	* Musikkurse	23'638.80
* Cours de direction	* Diregentenkurse	7'000.00
* Fête Cantonale	* Kantonalmusikfest	10'850.00
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	8'000.00
* Matériel informatique	* Informatik	7'000.00
* Diverse	* Diverse	15'000.00
TOTAL PASSIF / PASSIVEN		215'885.50

Eric JACQUEMOUD est à disposition pour tous renseignements complémentaires... qui ne sont pas demandés.

7. Compte 2012/2013 (suite)

7.1 Rapport des vérificateurs

Les comptes de l'exercice écoulé ont été vérifiés le 15.10.2013 à Evionnaz, pour la première fois, par les sociétés vérificatrices l'Harmonie de Salquenen et la Fanfare municipale de Salvan.

C'est Messieurs Daniel ALESSI de Salquenen et Jérôme PYTHON de Salvan qui s'y sont attelés.

Daniel ALESSI donne lecture, en allemand, du rapport de vérification. Il souligne que les comptes sont conformes aux données ressortant de la comptabilité. Toutes les pièces comptables ont été mises à disposition.

Il félicite le Caissier pour l'excellente présentation des comptes.

Le Président remercie les deux vérificateurs pour leur travail.

La discussion est ouverte sur les comptes 2012/2013. La parole n'est pas demandée.

7.2. Approbation et décharge

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, à main levée, et la décharge est donnée à notre Caissier ainsi qu'au comité.

Le Président remercie et félicite Eric JACQUEMOUD pour son premier exercice parfaitement réussi.

À l'instar de son Caissier, le Président tient à remercier encore une fois la Loterie Romande pour son appréciable soutien financier ainsi que tous ses sponsors.

8. FINANCES

8.1 Cotisations

Vu le soutien de nos partenaires, le comité vous propose de ne pas augmenter la cotisation actuelle !

Mais bien entendu la discussion est ouverte... L'assemblée reste sans voix.

Donc la cotisation ACMV reste à CHF 4.- par membre et est toujours une des plus basses de Suisse. Pour information la cotisation ASM est de CHF 8.50.- et celle de la SUISA de CHF 6.55.-.

Le président rappelle qu'il faut absolument remplir les listes SUISA, par informatique, avant la fin novembre. Le secrétariat de l'ASM est à votre disposition si vous avez oublié votre login.

N'oubliez pas les œuvres de nos compositeurs valaisans ainsi que toutes les pièces jouées lors de petites manifestations.

Des frais de CHF 200.- sont perçus par l'ASM et l'ACMV si ce n'est pas fait dans les délais.

8. FINANCES (suite)

8.2 Budget

Eric JACQUEMOUD nous présente le budget pour 2013/2014. Celui-ci prévoit des recettes pour CHF 311'060.- et des dépenses pour CHF 310'700.-, soit un bénéfice de CHF 360.- pour le futur exercice.

BUDGET 2013/2014

RECETTES	EINNAHMEN	
Amendes	Bussen	3'000.00
Cotisations des membres	Mitgliedbeiträge	115'000.00
Subsides Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	12'000.00
Cours de direction	Direktorkurse	6'500.00
Don Loterie Romande		35'000.00
Vente carnets	Verkauf Musikpässe	500.00
Intérêts	Zinsen	60.00
Utilisation réserve Fête Cantonale	Reservfonds Kantonalmusikfest	10'000.00
Soutien pour cours		
* Loterie Romande	* Loterie Romande	105'000.00
* Divers partenaires	* Diverse Partner	9'000.00
* MIGROS % culturel	* MIGROS Kultur%	5'000.00
TOTAL RECETTES / EINNAHMEN		311'060.00
DEPENSES	AUSGABEN	
Cotisation ASM+ SUISA	Beitrag SBV + SUISA	91'000.00
Contribution Conservatoire Cantonal	Konservatorium	3'000.00
Contribution à l'ACVMJ	Beitrag an den WKJMV	1'500.00
Cours de musique	Musikkurse	140'000.00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	15'000.00
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	19'000.00
Frais de bureau + inform.	Büromaterial + Informatik	6'000.00
Frais de banque	Bankspesen	200.00
Demandes spéciales	Spezialgesuch	8'000.00
Diverses assemblées	Verschiedene Versammlungen	11'000.00
Assurances	Sachversicherung	1'000.00
Frais divers	Verschiedenes	5'000.00
Fête Cantonale 2014	Kantonales Musikfest 2014	10'000.00
TOTAL DEPENSES / AUSGABEN		310'700.00
	BENEFICE/GEWINN	360.00

8. FINANCES (suite)

La parole est donnée aux délégués qui ne l'utilisent pas. La confiance au comité est donc totale.

Le budget est accepté, à l'unanimité, par main levée.

L'Etat du Valais, par son service culturel, soutient les activités de notre association en particulier la formation de notre jeunesse. Nous avons le plaisir d'accueillir la première Dame du canton, Madame la présidente du Grand Conseil Marcelle MONNET-TERRETTAZ .

Au nom du comité et en votre nom, le Président la remercie de son soutien et de sa présence.

Madame MONNET-TERRETTAZ, vous avez la parole.

Madame MONNET-TERRETTAZ salue tous les membres du comité et les délégués des sociétés valaisannes.

Elle relève les points suivants :

- *Nos sociétés font vraiment beaucoup pour le canton du Valais tout au long de l'année. Au travers des festivals, amicales, et autres manifestations la qualité de nos prestations démontre le talent de ses musiciens valaisans.*
- *Nos productions remplissent de joie, tout au long de l'année, vos supporters et la population de vos villages.*
- *Nos sociétés sont très importantes pour la vie de nos villages et de nos communes.*
- *D'immenses remerciements sont à adresser aux professeurs qui enseignent aux jeunes, aux directeurs et aux présidents qui œuvrent pour le bien des sociétés de musique du canton.*

Elle termine en remerciant toutes les personnes présentes pour leur engagement et leur dévouement pour les sociétés de musique du Valais

Le Président remercie Madame la Présidente pour sa présence et pour ses paroles.

9. Elections complémentaires

9.1 Comité

Nous devons enregistrer une démission. En effet notre ami Samuel IMHASLY a quitté le Valais pour des raisons professionnelles. Il a dû délaisser son FIESCHERTAL natal pour le plateau suisse. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle orientation.

Le Président demande d'applaudir Samuel pour ses 3 années accomplies au sein du comité et pour son engagement dans la cause musicale. Ses petits « à côté » nous manqueront aussi ! Le Président l'invite à venir toucher un petit présent de la part de l'ACMV.

9. Elections complémentaires (suite)

Pour présenter le candidat à sa succession, le président de la Fédération de Brigue Guido PELLANDA est sollicité.

Guido PELLANDA, président de la Fédération des Musiques du district de Brigue (BMV Brigue) nous présente, en allemand, le candidat :

- *C'est un musicien qui est né le 5 novembre 1985.*
- *Il joue du trombone dans les rangs de la Belalp de Naters.*
- *Il a fait des études d'ingénieur en machine à Lausanne et travaille maintenant à Sierre.*
- *Il apportera sans doute un nouveau « souffle » au comité, lui qui est président de la société des officiers de l'armée de l'air de la Suisse romande.*

Guido PELLANDA propose d'acclamer Julien SCHUMACHER.

Avant de quitter le micro il tient à remercier Samuel IMHASLY pour ses trois années passées au sein du comité de l'ACMV et lui souhaite bon vent en Suisse allemande.

Pour la bonne règle, le Président passe au vote. À l'unanimité Julien SCHUMACHER entre au comité de l'ACMV, sous un tonnerre d'applaudissements souhaité par notre Président Donc bienvenue au sein du comité !

10. Admission – Démission

Le comité n'a pas reçu de démission, ni de demande d'admission de la part de sociétés.

Avant de passer au point suivant le Président invite le Chef du service de la culture, M. Jacques CORDONIER, à prendre la parole.

Avec son aisance habituelle, dans nos deux langues, M. Jacques CORDONIER adresse au comité et à l'assemblée les salutations de la cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Mme Esther Waeber-Kalbermatten. Il salue au passage, M. Claude ROCH, son ancien chef qui est dans la salle.

Vous êtes pratiquement mêlés aux trois volets de ce département puisque la musique contribue à une excellente santé.

Comme l'a dit la Présidente du Grand conseil, les sociétés valaisannes ont une activité de nature sociale très importante. C'est l'activité très visible de vos sociétés.

Moins visible est votre rôle dans l'engagement proposé à vos membres et le travail de formation auprès des jeunes, Vous donnez à la cohésion de ce pays une force et une intensité plus grande et vous luttez efficacement contre les dérapages de la société.

J'admire votre engagement au niveau culturel. Cette volonté que vous avez d'aller plus loin dans votre art est magnifique. D'ailleurs les résultats annoncés par votre président de la commission musicale en disent long.

10. Admission – Démission (suite)

Il se réjouit de pouvoir bien collaborer avec l'ACMV dans le cadre du conservatoire du Haut et du Bas-Valais.

Le canton du Valais est un mécène pour notre association mais la Loterie Romande est largement le plus grand. Il profite de remercier la Loterie romande pour son engagement pour la culture dans notre canton. Donc, selon ses conseils, n'hésitez pas, après l'apéro ou le repas, à jouer un billet du Tribolo !

Il nous souhaite une bonne fin de séance et se réjouit de nous rencontrer l'année prochaine à Martigny pour notre fête cantonale.

Le Président remercie Monsieur le Chef de service pour sa présence et pour ses paroles.

11. Informations de l'ACMV pour la fête cantonale 2014

Notre Président tient à rappeler ce qui suit : (texte intégral)

Inscriptions

Rappel du point 9.2 du règlement

L'« état nominatif » des membres, de novembre de l'année précédant la fête cantonale, vérifié et corrigé par les sociétés au printemps jusqu'à 12 semaines avant le concours, fait foi pour le contrôle des musiciens. Chaque société ne peut concourir qu'avec les musiciens figurant sur cet « état nominatif ».

Tous les membres actifs doivent être en possession d'un livret de musicien dûment complété.

En cas de force majeure, le président de l'ACMV et le président de la Commission Musicale de l'ACMV peuvent accepter le remplacement d'un musicien (certificat médical, etc.)

Point 9.3 L'inobservation de ces prescriptions entraîne la disqualification.

Contrôles

Le comité cantonal et la commission de musique, comme demandé par deux fois lors des Assemblées générales de Saillon puis celle de Sembrancher, organiseront des contrôles pour les concours en salle. Nous ne faisons que respecter notre mandat.

Fair-Play

Le comité et la CM ne sont pas des organes policiers d'autres temps. Nous n'allons pas faire des tests ADN pour vérifier l'identité d'une personne. Nous comptons sur le fair-play et l'esprit constructif de tous pour que ces concours se déroulent dans les règles.

Nous savons que des sociétés arrivent même à vouloir « feinter » lors de nos assemblées générales ! Nous ne voulons pas engager des sécuritas derrière chaque musicien ni demander un deuxième avis au réseau santé Valais lors des déclarations médicales.

12. Présentation de la Fête cantonale 2014 par le CO

Le Président cède la parole à Jérôme FAVRE pour nous présenter les grandes lignes de notre prochaine Fête cantonale.

Un pour tous et tous pour un, cette devise très helvétique est aussi celle de l'Edelweiss de Martigny-Bourg, de l'Harmonie municipale de Martigny-Ville et de la Persévérance de Martigny-Croix qui unissent leur force pour vous recevoir au coude du Rhône en 2014 pour la 25^{ème} Fête cantonale.

Il nous présente, avec l'appui de l'écran, les différents sites de concours, le parcours du défilé, la place de réception pour la partie officielle placée sous le symbole de la fête « la Batiaz » et le CERM, lieu qui accueillera les sociétés pour les repas et où se déroulera les cérémonies de remises des prix.

Jérôme FAVRE appelle le Président du Comité d'Organisation (CO) M. Bernard MONNET.

Après avoir salué les autorités politiques présentes, le comité de l'ACMV et les délégués il entre dans le vif du sujet en rappelant que le temps passe vite. La constitution de l'association pour l'organisation a eu lieu le 23.11.2011.

Depuis la signature des « directives générales » édictées par L'ACMV, le 08.05.2012, le CO a déjà siégé plus de vingt fois.

Comme il n'a pas eu le bonheur de jouer d'un instrument, il s'est entouré de musiciens chevronnés pour constituer le comité d'organisations qu'il appelle « Cerveaux Réunis SA ».

Il souligne et remercie les deux communes pour l'appui important, sur le plan de la logistique et financier, sans qui une telle fête ne pourrait tout simplement pas avoir lieu.

L'enthousiasme de ses collègues du CO est tout simplement extraordinaire et contribuera au succès de cette manifestation.

Après avoir organisé déjà cinq fêtes cantonales et le 125^{ème} anniversaire de l'ACMV, Martigny se réjouit de recevoir à nouveau les sociétés de musique du Valais. Une centaine de sociétés serait un beau succès.

Hors contexte de la Fête cantonale, il est admiratif devant l'activité de nos sociétés qui permettent à des jeunes de côtoyer des gens plus mûrs, de mêler toutes les couches sociales. Vos sociétés sont un exemple à suivre, un modèle de vie associative.

Bienvenue à Martigny les 7, 8 et 9 juin 2014.

Les trois sociétés organisatrices, placée sous la direction de Corinne SCHERS, directrice de l'Edelweiss, nous interprète la marche d'ensemble « À l'ombre des platanes » composée par Jacques Claivoz, musicien de l'Edelweiss.

12. Présentation de la Fête cantonale 2014 par le CO (suite)

Jérôme FAVRE rappelle encore quelques détails :

- *Les horaires seront établis lorsque toutes les inscriptions seront rentrées.*
- *Idem pour l'attribution des salles, par catégorie*
- *Spectacle du vendredi soir*
 - *Consultez régulièrement le site www.martigny2014.ch*
- *Le plan définitif sera envoyé aux sociétés le 30 janvier 2014.*
- ***Le délai d'inscription est prolongé au 10 novembre 2013.***

Jérôme FAVRE sollicite les délégués pour d'éventuelles questions qui ne viennent pas... Comme d'habitude rajoute-t-il !

Notre Président remercie Messieurs Jérôme FAVRE et Bernard MONNET pour la présentation de notre prochaine Fête cantonale et les remercie pour tout le travail déjà accompli avec « les Cerveaux Réunis SA ».

Il remercie aussi les trois sociétés qui nous ont brillamment offert « À l'ombre des platanes » et félicite son compositeur Jacques CLAIVOZ.

13. Attribution de l'AG 2014 (25.10.2013)

Avant de poursuivre, le Président appelle au micro, Luana MENOUD-BALDI notre compétente représentante romande au sein du comité de l'ASM.

Elle nous apporte le salut du comité directeur de l'ASM au comité de l'ACMV et à l'assemblée.

Unir, bouger, fasciner telle est la devise de l'ASM. C'est autour de ces trois actions que s'articule la force de notre mouvement musical et la cohésion de nos sociétés de musique.

Ensuite, elle nous adresse les différents messages suivants :

- *Merci pour votre soutien lors de mon élection au sein du comité directeur de l'ASM.*
- *Les festivités du 125^{ème} n'ont laissé que de merveilleux souvenirs à tous les participants et au comité directeur.*
- *Retenez les dates de la prochaine Fête fédérale qui aura lieu à Montreux les week-ends des 10-12 et 17-19 juin 2016. Et surtout... Participez !*
- *Le site sera entièrement retravaillé, relooké pour la fin de l'année.*
- *Le nouveau règlement de l'ASM, adopté lors de la dernière AG de l'ASM, est disponible sur le site.*
- *Disponible aussi sur le site, depuis peu, le nouveau règlement du jury.*
- *Appel pour l'Harmonie nationale des jeunes : Possibilité pour tous les jeunes, chaque été, de jouer à un excellent niveau.*
- *Prix de la musique : Rappel des résultats déjà énoncés auparavant par votre Président et votre Président de la commission musicale. Bravo aux valaisans... qui sont aussi romands !*

13. Attribution de l'AG 2014 -25.10.2013 (suite)

- *Vétérans : Nos champions de sagesse, de passion et d'engagement méritent aussi des récompenses. L'ASM a créé une nouvelle distinction, soit la médaille pour 70 ans d'activité.*
- *Vétérans : L'ASM étudie les différents statuts des sociétés de vétérans. Une discussion a déjà eu lieu dans le cadre de la dernière conférence des Présidents (Comité ASM + présidents cantonaux.)*
- *Unisono : Nouvelle présentation et nouveau format dès janvier 2014. Possibilité de le recevoir en version « papier », comme actuellement, ou en formule électronique, ou combinée. Différents tarifs de prix d'abonnement seront proposés.*
- *L'ASM collabore toujours avec les Tatoo d'Avenches et Bâle, le Conseil Suisse de la Musique, Le Jungfrau Music festival et le World Band festival.*

Elle termine en se réjouissant de participer à notre prochaine Fête cantonale. Elle remercie le comité de l'ACMV pour sa toujours fructueuse collaboration avec les représentants romands de l'ASM.

Notre Président remercie Luana MENOUD-BALDI pour son efficace représentation des romands à Aarau, ou plutôt comme elle l'a dit, pour être la « voix » romande et latine au sein du comité de l'ASM. Il prie de transmettre les salutations cordiales du comité de l'ACMV au Président Valentin BISCHOFF.

Normalement notre assemblée générale 2015 devrait avoir lieu dans le Haut-Valais. Pour ce faire Manfred EBENER vient devant l'assemblée.

Très rapidement il nous convie à nous déplacer dans le Lötschental, plus précisément à Kippel, le 25 octobre 2014. L'organisation sera assurée par sa société, l'Alpenrose.

14. Divers

Quelques informations de la part du comité :

- Festival des Musiques populaires de Moudon :
Informez-vous auprès de notre collègue Michel REY si vous désirez animer cette sympathique fête. Malheureusement, en 2014 le festival coïncide avec notre Fête cantonale.
- Les membres du comité sont à votre entière disposition pour d'éventuelles questions.
- Les invités qui n'ont pas encore reçu la carte de banquet sont priés de s'adresser au Président.

Un grand merci au traducteur David NASELLI pour l'excellence de son travail.

Merci également aux deux scrutateurs du jour pour leur labeur !

Merci à Mesdames les Présidentes de l'Edelweiss et à tous vos bénévoles pour l'organisation de cette journée.

14 DIVERS (Suite)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Invités sont remerciés par le Président pour avoir honoré de leur présence notre assemblée.

Chères déléguées et chers délégués, le comité de l'ACMV vous remercie d'avoir représenté votre société à son 136^{ème} rassemblement annuel.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une excellente saison musicale ainsi qu'une agréable journée en notre compagnie.

Le Président vous invite à partager le verre de l'Amitié offert par la municipalité de Martigny-Croix.

Il clôt l'assemblée à 12h15.

L'apéro est animé par les trois sociétés de Martigny dirigées, tour à tour, par Bertrand GAY, Corinne SCHERS et Johan JACQUEMETTAZ.

Association Cantonale des Musiques Valaisannes

Le secrétaire : Léo CLAUSEN